COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019 DELIBERATION N° 29

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAUBOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46); M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY; Mme TAIEB par Mme CASTEL; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; M. MASSONDE par Mme LAUQUE; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :

Mme JUZAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

<u>OBJET</u>: <u>ENFANCE-JEUNESSE ET EDUCATION</u> – Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MVC Bayonne Centre-Ville dans le cadre du Festival des Solidarités.

La MVC Bayonne Centre-Ville a organisé le Festival des Solidarités « FESTISOL »entre le 15 et le 30 novembre 2019. Rendez-vous structuré au niveau national pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres, il peut donner lieu à des appropriations locales ainsi qu'a souhaité le faire la MVC Centre-Ville.

Cette dernière a mobilisé les acteurs associatifs et institutionnels afin d'organiser, tout particulièrement, la soirée d'ouverture du 15 novembre à la Maison des Associations de Bayonne. En partenariat avec l'association Diakité, cette soirée proposait une large programmation scénique pour tous : concert, danses africaines (ballets sénégalais), etc.

Cet événement répondait aux critères d'éligibilité des actions soutenues par la Ville dans le cadre de la Semaine de la diversité, mais n'a pu être pris en compte eu égard à la transmission tardive du projet.

La MVC Bayonne Centre-Ville sollicite ainsi une aide exceptionnelle de la Ville pour l'organisation de la soirée d'ouverture dont le budget total s'élevait à 9 000 €.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à la MVC Bayonne Centre-Ville.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne